



En 2010 , les représentants FO étaient intervenus pour dénoncer les critères mis en œuvre pour l'accès de C en B. En effet, **les candidats devaient justifier d'un accès très favorable et avoir obtenu au moins une note à +0.06**. La notation était devenue un critère dominant, les règles avaient changé mais les notations prises en compte étaient déjà faites !!!

A notre grand regret et contrairement aux convictions du syndicat FO DGFIP qui est le seul à défendre les listes d'aptitude, nous nous sommes abstenus au regard du changement de critère de sélection et de l'absence de marge de manœuvre,

Cette année, nouvelle donne !!!

Plus question de note ni d'avis ni de classement par poste ...par contre nous supposons que l'entretien individuel a joué un rôle prédominant.

Les représentants FO tiennent à vous rappeler que nous sommes toujours en filière Gestion Publique et que l'établissement des listes d'aptitude est cadrée par une note de service du 5 janvier 2011.

Cette note préconise de veiller à la nécessité d'avoir une cohérence entre le rapport sur la manière de servir et les appréciations des feuilles de notation et de pratiquer concertation, dialogue et transparence au sein de la CAP locale

Aucune indication d'un quelconque entretien : pratique de la ,filière fiscale !!!

En outre la jurisprudence établit que les CAP locales sont limitées à la préparation des travaux dévolus à la CAP centrale et que seule la CAP centrale est compétente pour établir la liste d'aptitude.

Par ailleurs l'avis de la commission administrative compétente doit porter sur l'ensemble des candidats remplissant les conditions statutaires .De ce fait de nombreux départements ont mis en place une pré CAP examinant l'ensemble des dossiers.

Ce n'était pas le cas dans le Rhône au titre du bon climat de dialogue et d'écoute entre les organisations syndicales et la Direction. Néanmoins au vue des derniers évènements, les représentants FO DGFIP sont en droit de demander l'examen de l'ensemble des dossiers de candidats et ils ne manqueront pas de le faire si les débats sont identiques à ceux de 2010.

Cette année encore l'administration nous propose une liste de 31 candidats pour 28 places.

Il est loin le temps où nous établissions la liste au sein de la CAP locale dans un climat de concertation ...